

INSCRIPTIONS MATERNELLES

Année scolaire 2023/2024

ÉCOLE DE ORGERES-EN-BEAUCE

Les dossiers d'inscription scolaire pour les **enfants nés en 2020** et les **nouveaux élèves arrivants**, seront à votre disposition au sein de la maison France services de la Communauté de Communes Cœur de Beauce à compter du **13 février 2023 jusqu'au 13 mars 2023** aux heures d'ouverture au public :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (17h00 le vendredi)

Il conviendra de compléter la fiche d'inscription et de la retourner accompagnée des documents suivants par mail à l'adresse inscriptions@coeurdebeauce.fr:

- Copie intégrale du livret de famille
- Copie pièce d'identité des parents
- Copie des pages du carnet de santé, relatives aux vaccinations,
- Copie d'un justificatif de domicile.
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Pour un enfant déjà scolarisé dans une autre école, en plus des documents précités, fournir le certificat de radiation de l'école précédente.
- Pour les parents divorcés ou séparés : photocopie du jugement fixant la résidence et la garde de l'enfant.
- PAI si nécessaire

Vous avez également la possibilité de déposer l'ensemble du dossier au service scolaire de la Communauté de Communes Cœur de Cœur - Rue du Docteur Casimir Lebel - 28310 Janville ou à la MSAP d'Orgères en Beauce, 2 rue de l' Arsenal, 28140 ORGERES EN BEAUCE.

Vous pouvez contacter Mme DELATTRE, directrice de l'école, au 02.46.72.05.52, le vendredi uniquement, si vous avez des questions propres à l'école.

Pour toutes questions ou précisions, vous pouvez contacter le service scolaire de la communauté de communes au 02 37 88 07 91.